L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 22 JUIN 1873. — 46me Année.

DUPOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 22 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un terrain dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Rocheblave et Tonti.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, en face de la rue Lafayette—Farine et farine de maïs.

ATTENTION.

Sucre. Sucre.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy. D&Mar.

Farine et Farine de maïs—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Les Préjugés et le Droit.

La ville de New-York vient d'être jetée dans un grand émoi à la simple supposition que l'on avait le projet d'introduire vingt-cinq hommes de couleur dans le corps de police. Il a été immédiatement déclaré qu'il s'agissait simplement de nommer ces vingt-cinq hommes de couleur balayeurs des rues et les habitants de la cité impériale ont respiré, en se félicitant d'avoir échappé à un aussi grand malheur que celui de l'emploi de vingt-cinq hommes de couleur dans leur police. Si, dans une ville, où l'esclavage a été aboli, volontairement, il y a plus d'un demi-siècle et qui est la métropole du Nord, section où les idées d'abolitionisme, de suffrage universel, d'égalité parfaite se sont développées avec tant de succès qu'elles ont fini par passer dans le droit constitutionnel de la nation, les préjugés contre la race noire sont restés si puissants, doit-on s'étonner qu'ils subsistent encore dans la section où l'esclavage n'a été aboli que depuis moins de dix ans par la force et non du gré des habitants? Les préjugés qui sont la conséquence d'un état de choses qui a été légal pendant des siècles, ne peuvent, on le comprend, disparaître du jour au lendemain.

Nous en avons un exemple frappant dans l'histoire. En 1789, les représentants de la noblesse de France déclarèrent, solennellement, sacrifier sur l'autel de la patrie, leurs titres de noblesse. Ce sacrifice volontaire, les terribles essais de nivellement de la Terreur et les révolutions successives qui ont éclaté, à époques presque périodiques, dans ce pays, n'ont pas suffi pour faire disparaître les préjugés basés sur la naissance. Il reste encore toute une classe nombreuse de familles qui se croit d'une essence supérieure au reste de la nation, et rien n'indique que ces préjugés, entretenus par la tradition, doivent disparaître prochainement.

Ne nous étonnons donc pas si les préjugés que la race blanche au Sud nourrit à l'égard des gens de couleur, ne peuvent être subitement effacés. Si la nation qui paraît la plus exempte des préjugés de race et de couleur, venait à se trouver, subitement, enrichie d'une population noire égale en nombre à sa population blanche, nous croyons fermement que les habitudes et le langage changeraient instantanément et que les préjugés qu'on y condamne si facilement aujourd'hui comme absurdes, surgiraient, armés de toute pièce, de la situation nouvelle et seraient bien plus puissants qu'ils ne le sont ici.

Si, en effet, il y a quelque chose de remarquable dans les transformations que les événements ont produites au Sud, c'est, assurément, la facilité, avec laquelle les anciens esclavagistes (comme on les appelait) ont accepté les changements radicaux opérés dans leurs institutions. Nous ne parlons pas de la soumission obligée à ce qui était imposé par la force, mais de l'acceptation, après coup, sous l'empire du raisonnement, de principes tout-à-fait nouveaux, diamétralement opposés aux idées antérieures des hommes du Sud, et contre l'établissement desquels ils ont renoncé à lutter et à protester.

Ainsi, aujourd'hui, nul ne songe à contester aux hommes de couleur l'exercice de tous les droits civils et politiques que leur ont conférés les amendements à la Constitution des Etats-Unis. C'est là un pas immense fait en quelques années, et que semblent oublier les impatients qui se montrent si exigeants. Que reste-t-il donc à débattre et où est le désaccord entre les deux races? Ce n'est pas, nous le démontrerons tout à l'heure, une question de droits, c'est une question d'habitudes résultant des préjugés encore subsistant.

La race noire est tenue à l'écart par la race blanche non pas dans toutes les relations d'affaires, car il y a, au contraire, échange incessant de services et de produits entre elles, mais dans certaines relations qui touchent aux habitudes de la vie privée. Les gens de couleur ne sont pas admis sur un pied d'égalité avec les blancs, dans les théâtres et autres lieux d'amusements, dans les hôtels, dans les restaurants et dans tous les établissements de rafraîchissements.

Là est le grand grief, non de la masse des affranchis qui se soucient fort peu de tout cela, mais de quelques-uns d'entr'eux que la politique a élevés au-dessus du rang qu'ils occupaient avant et de la plupart des hommes de couleur nés libres. A ce grief s'en ajoute un autre, celui de la distinction des races dans les écoles publiques, mais c'est là un sujet tout spécial que nous avons déjà traité souvent et sur lequel nous ne reviendrons pas aujourd'hui.

La race blanche refuse donc de se trouver mêlée à la race de couleur, quand elle voyage, quand elle boit, quand elle mange, quand elle s'amuse. Ce refus vient du préjugé et c'est ce préjugé contre lequel les gens de couleur ont dirigé des attaques incessantes depuis qu'ils sont les maîtres de la situation; c'est ce préjugé qu'on propose, aujourd'hui, d'enterrer définitivement en vertu d'une convention amiable.

Il y aurait beaucoup à dire sur le préjugé en lui-même, car les arguments abondent dans un sens comme dans l'autre, mais nous tenons à rester fidèles à la position que nous avons prise.

Nous admettons donc que la distinction dont il s'agit, résulte d'un préjugé, que ce préjugé doit disparaître dans un temps donné, et que, cela étant, il est désirable que ce temps soit aussi court que possible. Nous ne pouvons donc qu'applaudir au sentiment patriotique qui a poussé les honorables citoyens blancs du comité à faire, pour ce qui les concernait, le sacrifice du préjugé. Nous trouvons également très naturel et très logique qu'ils recommandent à leurs concitoyens de suivre leur exemple, et nous n'avons aucune objection à ce que cet exemple soit suivi. Si le comité eût limité son action à des recommandations, ses résolutions eussent été, sans aucun doute, acceptées avec plus de faveur qu'elles ne l'ont été, et nos objections se seraient bornées au caractère unilatéral du pacte. Mais il n'en a pas été ainsi.

Les résolutions contiennent ce qui suit : Quatrièmement.—Que nous préconiserons et maintiendrons *le droit* de tout citoyen de la Louisiane et des Etats-Unis à fréquenter, à son gré, tous les lieux fréquentés par le public à voyager, à son gré, sur tous les transports publics, sur un pied d'égalité parfaite avec tous les autres citoyens. Nous nous engageons, dans la mesure de notre influence, de nos conseils et de notre exemple, à en faire un droit positif, pratique, et, afin qu'il n'y ait pas de malentendu quant à notre opinion sur ce point, etc.

Or, nous reconnaissons aux gens de couleur l'exercice de tous les droits *civils* et *politiques*, mais nous n'en reconnaissons pas d'autres.

Les droits politiques consistent à être électeur et éligible, à faire partie du juri, de la milice, à s'assembler paisiblement et à exprimer son opinion, librement, de vive voix ou par écrit.

Les droits civils consistent à pouvoir posséder, hériter, tester, se marier, être tuteur, ester en justice, contracter. Mais nous ne comprenons pas dans l'énumération des droits civils le pouvoir de contracter avec un individu qui s'y refuse, car, ce serait donner un privilége à l'un au détriment de la liberté de l'autre. La servitude personnelle a été abolie, et nous ne voulons pas qu'elle soit rétablie au profit de la race affranchie, ce à quoi tend le prétendu droit reconnu par les résolutions.

L'industrie est libre et chacun est libre d'administrer ses affaires suivant son intérêt et de disposer à sa guise de sa propriété, de ses marchandises et de ses services personnels.

Le nègre de champ qui s'engage, au mois ou à l'année, est libre de choisir son patron, sans avoir à rendre compte à personne des raisons de son choix ou de son refus de traiter avec tel ou tel. Le marchand, le boutiquier, l'industriel, le cafetier, le restaurateur, le maître-d'hôtel, le directeur de théâtre doivent avoir, ont le même droit de choisir leurs clients et patrons. Il n'est pas un blanc qui ait le droit de leur imposer sa présence ou son patronage; pourquoi un homme de couleur aurait-il un privilége que les blancs n'ont pas?

L'adage "charbonnier est maître chez lui" est, ici, la vraie règle du droit. Si un restaurateur est obligé de servir les gens, blancs ou noirs, qu'il ne lui plait pas de servir ou qu'il est contraire à ses intérêts de servir, alors il n'est libre *ni de sa personne, ni de sa propriété*.

On appelle certains établissements "endroits publics" (*places of public resort.*) Il y a là une confusion dont il ne faut pas abuser. Tout établissement de ce genre de même que tout magasin, toute boutique, tout bureau d'affaires n'est ouvert aux chalands que dans la limite prescrite par le propriétaire, qui est le seul juge en pareille matière et qui n'a d'autre guide que son *intérêt*.

Ceci nous amène à un autre point de vue de la question. L'intérêt est le seul guide des industriels, venons-nous de dire, et l'expérience démontre que cet intérêt est souvent en raison inverse des prédilections naturelles de race. Nous avons vu, à la Nouvelle-Orléans, des barbiers de couleur refuser de recevoir des clients de couleur pour ne pas éloigner leur clientelle blanche. C'est le même motif qui fait agir les cafetiers, restaurateurs et autres industriels blancs qui refusent de recevoir des gens de couleur pour ne pas perdre leur clientelle. Il est donc souverainement injuste de punir ces industriels pour une mesure qui leur est imposée par les préjugés de la masse.

Tous les bills, dits des droits civils, sont attentatoires aux deux droits primordiaux de tout homme libre, la liberté individuelle et le droit de propriété; ils sont, en cela, contraires à la Constitution des Etats-Unis et à ses amendements.

L'état de choses dont les gens de couleur se plaignent est le résultat des préjugés de la masse de la population blanche: or, ce n'est pas à coups de loi qu'on abat des préjugés.

Les résolutions ont eu le tort de reconnaître comme un droit *légal, obligatoire pour tous*, la prétention des gens de couleur d'être reçus partout sur un pied d'égalité. Cette prétention est naturelle de leur part, nous le reconnaissons. Il est désirable, dans l'intérêt de l'alliance politique des deux races, alliance que nous n'avons cessé de recommander, que cette prétention soit accordée dans des limites raisonnables, mais cette concession ne peut résulter que de l'abandon *volontaire* par les blancs de leurs préjugés. C'est une bonne politique, de la part des citoyens éminents de la communauté de faire toutes les recommendations possibles à ce sujet; ce serait sage, de la part de la masse de la population, de se conformer, aussi rapidement et aussi généralement que possible, à ces recommandations. Mais il ne faut pas songer à imposer comme un droit ce qui n'en est pas un et ce qui ne peut être que le résultat d'une concession volontaire, et il faut s'attendre à des objections et à de nombreuses exceptions et compter sur la raison, l'exemple et surtout sur le temps, pour universaliser l'œuvre d'unification dont quelques citoyens ont eu la louable initiative.

LE VERDICT DU JURI

DANS L'AFFAIRE DU "PICAYUNE."

$18,000 de dommages et intérêts accordés à Jacob Hawkins.

Nous nous sommes élevés bien des fois contre la manière dont les listes du juri étaient composées, sur la facilité avec laquelle les citoyens intelligents et respectables évadent le service du juri. Il paraît qu'il n'y a encore eu aucune réforme à cet égard.

Nous avons vu, depuis quelques années, bien des verdicts scandaleux d'acquittement. On en est arrivé à ce point que la croyance populaire est que les verdicts du juri peuvent s'acheter comme une marchandise.

Mais il nous était réservé de voir quelque chose de plus fort encore que ce que nous avons vu jusqu'ici en matière de verdict.

Cette fois, il ne s'agit pas d'un criminel vulgaire, d'un voleur de profession qu'un juri complaisant ou vénal rend à la société, dont il est la terreur pour qu'il y exerce, de nouveau, librement, son industrie nocturne. Non, il s'agit de la dernière liberté qui ait été laissée à ce peuple opprimé, la liberté de la presse. Elle vient d'être frappée par le verdict d'un juri, verdict qui sera, sans doute, le prélude d'une série d'attaques dirigées contre tout journal indépendant. Voici le fait.

Le juri qui siégeait, à la Quatrième Cour de District, pour décider sur la demande en cent mille piastres de dommages et intérêts, dirigée par Jacob Hawkins contre les directeurs et la compagnie du *Picayune*, a repoussé la demande en ce qui concernait les directeurs personnellement, mais il a rendu un verdict contre la compagnie du *Picayune* pour DIX-HUIT MILLE PIASTRES!

D'après les informations reçues par notre confrère, il paraît que certains jurés voulaient accorder soixante-quinze mille piastres! Les jurés étaient menacés de rester enfermés très longtemps s'ils ne s'accordaient pas. C'est pour éviter la torture physique d'une pareille claustration avec une chaleur torride, que quelques-uns des jurés ont cédé à la pression de la majorité.

Les informations reçues par le *Picayune* vont plus loin; elles donnent à entendre que plusieurs des jurés ont été achetés. Il suffit qu'un pareil fait soit énoncé pour qu'une enquête sérieuse soit ordonnée.

Quoiqu'il en soit, nous considérons un pareil verdict comme un nouveau scandale judiciaire, comme attentatoire à la liberté de la presse garantie par la Constitution, et nous croyons que cette décision sera accueillie dans le public avec une véritable stupeur.

Nous reviendrons sur ce sujet et sur la responsabilité qui revient à chacun dans ce procès.

Carondelet Spa—Eaux minérales.

☞ Allez voir les panamas au Rob't E. Lee, coin Royale et St-Louis.

—Lampes d'une piastre vendues à 50 cents, No 62, Camp, et 15, Dauphine.

1000 carton de rubans provenant des encans de New York seront vendus à un grand rabais, chez C. Jaubert & Co., 20 Chartres.

☞ L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du Sud. Bureau de vente 107, rue du Canal.

Chapeaux de paille d'enfants, pour rien au Rob't E. Lee, coin Royale et St-Louis.

— A l'Exposition des chiens.
Un monsieur et une dame. Le monsieur à la dame:
— Celui-ci, ma chère, c'est un caniche... on dit qu'ils savent tous jouer aux dominos.
La dame avec conviction:
— Oui, mais on dit qu'ils trichent.

ERRATUM.—Une méprise typographique nous a fait dire dans notre article d'hier sur l'*Assessement* que certaine maison, adjugée à l'encan pour $4,500, était assessée $1,000 quand il s'agit d'un assessement onze fois supérieur. Nous rétablissons donc le chiffre de $11,000, rectification nécessaire pour l'intelligence de l'argument.

TAXES DE DESSÉCHEMENT.—Nous avons reçu, à propos de cette taxe une note qui contient des chiffres réellement monstrueux et que nous dénonçames par anticipation à l'époque où la loi, qui constitue cette taxe, fut votée. Nous exposerons le vice de cette législation dans notre prochain numéro, la place nous manquant pour le faire aujourd'hui.

— François Ubassy est arrivé à New-York lundi dernier et a été reçu de la manière la plus cordiale par les principaux joueurs de billard de cette métropole.

Le grand concours organisé par M. Collender, doit commencer demain et Cyrille Dion et John Deery ont été désignés pour la première séance; ils seront suivis par Maurice Daly et Ubassy. On croit généralement qu'Ubassy remportera la coupe qui représente le prix d'honneur, le prix de $1,000 pour la plus forte moyenne et le médaillon en diamants pour la plus grande série.

Mardi dernier, M. Charles Lacoume a proposé, au nom d'Ubassy, à Joseph Dion, une partie en 500 points, avec un enjeu de $1,000 pour Ubassy, contre $600 pour Dion; mais ce dernier n'a pas consenti à jouer. Il demandait un avantage de 100 points sur 500.

John Bessunger, l'adversaire d'Ubassy à Chicago, joueur redoutable qui a fait une moyenne battant celles de tous les joueurs américains, et un tout jeune homme, car il n'est âgé que de vingt-deux ans, a fait les plus grands efforts pour pouvoir prendre part au concours en question. Sa demande a été rejetée parce qu'elle n'avait pas été faite à temps. Ses amis prétendent que New-York a eu peur de Chicago.

Eau de Vichy Lithyne, 139 rue du Canal

1000 cartons de rubans assortis provenant des encans de New York, chez C. Jaubert & Co., 20 Chartres. Occasion sans pareille.

— Achetez vos baignoires et bassins à la Compagnie d'Huile Septoline, 62, Camp et 15, Dauphine.

LE MEETING DE RÉCONCILIATION ET L'ARCHEVÊQUE.—Nous lisons dans le *Propagateur Catholique* :

Nous sommes autorisé à publier la lettre suivante, adressée à un de nos amis par Mgr l'Archevêque, à l'occasion du *meeting* de réconciliation qui a eu lieu lundi dernier.

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1873.

Mon cher Monsieur,

Au milieu des travaux qui m'accablent, je ne puis répondre que brièvement aux questions que vous me faites au sujet du *meeting* de réconciliation qui a eu lieu hier, et que je n'ai connu que par les rapports des journaux. J'ai toujours pensé qu'une réunion franche et cordiale des deux races qui composent notre population, était une condition essentielle de salut pour la Louisiane; que c'était le seul moyen de nous débarrasser des aventuriers qui profitent de nos divisions pour venir s'engraisser de nos dépouilles, et qui, si on les laisse faire plus longtemps, achèveront de ruiner notre pauvre et chère Louisiane.

J'ai donc vu avec bonheur ce *meeting* de réconciliation, que je regarde comme le commencement d'une ère nouvelle pour nous. Les noms honorables que j'y ai vus des deux côtés et surtout le nom respecté du président, le général Beauregard, qui est synonime d'honneur et de loyauté, sont des garanties que de part et d'autre la réconciliation est sincère. J'ai la confiance que les catholiques, qui, par principes et par conviction, se sont toujours montrés dévoués au pays, travailleront à hâter les effets de ce rapprochement qui n'avait été retardé que par de fâcheux malentendus.

Croyez-moi bien, mon cher Monsieur, votre tout dévoué en J.-C.
† N. J. PERCHE,
Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le jury chargé de juger le procès en diffamation intenté aux directeurs du *Picayune* par Jacob Hawkins, après avoir été enfermé deux jours et une nuit, a rendu hier soir un verdict condamnant MM. D. Warren Brickell, Edward H. Summers, Jesse K. Bell, W. C. Raymond, W. C. Black, B. R. Forman, Charles J. Leeds, Archibald Mitchell, J. C. Morris, A. Meyer, et J. D. Hill, membres du conseil de direction du *Picayune*, à payer, *in solido*, au pseudo-juge Hawkins, de la Cour dite Supérieure, $18,000 de dommages et intérêts.

Ce verdict a surpris tous les honnêtes citoyens.

Voici les noms des jurés: Charles Heard, couleur, J. F. Haworth, blanc, R. D'Aquin, blanc, U. S. Stanton, couleur, R. E. Forrest, couleur, Christian Blazius, couleur, E. Blakemore, couleur, W. E. Smith, blanc, Michael Hall, blanc, Anderson Warren, couleur, Jacob Levy, blanc, Thadeus Garez, couleur.

On se souvient que M. Forman, avocat de la défense, avait protesté contre le choix du juri, et que le pseudo-juge Lynch l'avait réduit au silence.

Le juri chargé de juger l'incendiaire Jacob, à Carrollton, dans la paroisse Jefferson, a rendu un verdict de culpabilité, tout en faisant grâce au condamné de la peine de mort.

Le juge Durell, le "*vice-régent*" de Dieu, a pris un congé vendredi dernier et a ajourné la Cour de District des Etats-Unis au premier octobre prochain, et la Cour de Circuit au troisième lundi de novembre.

Le juge Durell a besoin de se reposer sur ses lauriers, après ses rudes travaux de l'hiver.

Il se propose donc de faire un petit voyage d'agrément au Nord. Qu'il parte bien vite et qu'il revienne le plus tard possible. Personne ne le regrettera!

Enfin! la rue Royale va avoir son chemin de fer. Mieux vaut tard que jamais! La compagnie St. Charles qui a obtenu la concession d'une ligne qui doit relier la rue du Canal avec le Troisième District en passant par les rues Royale et Bourbon, a réussi à triompher des obstacles qui lui avaient été suscités et à obtenir un ordre d'une cour qui l'autorise à commencer les travaux. En conséquence, samedi soir, à trois heures, elle a mis une compagnie de cent à deux cents ouvriers à l'ouvrage dans la rue Royale, à partir de la rue du Canal, et, au bout de quelques heures la rue était déjà dépavée sur une distance de deux îlets, entre Canal et Bienville. Les travaux doivent continuer nuit et jour jusqu'à lundi, dans le but d'éviter, s'il est possible, une nouvelle injonction de la part des opposants. Nous dirons dans un prochain numéro ce que nous pensons du chemin de fer et de l'opposition. Rappelons seulement que, partout, l'expérience a prouvé que les chemins de fer étaient avantageux même pour ceux qui les avaient le plus combattu.

Le coroner Grayer a tenu une enquête hier matin au sujet des deux enfants qu'on a trouvés dans une malle abandonnée par une femme du nom de Mary Moore, dans la maison située au coin des rues Royale et Pologne. Tous les témoins ont déclaré que Mary Moore habitait cette maison il y a deux mois et que la malle lui appartenait.

Madame Virginia Kingston, demeurant au No 436 de la rue Melpomène, a dit qu'elle connaissait madame Moore depuis longtemps et, qu'il y a deux ans, il lui a semblé qu'elle était enceinte, quoique l'accusée eût nié le fait énergiquement.

Elle habitait alors une maison où elle louait des chambres garnies, et quelques mois après, elle a entendu dire qu'on avait trouvé le corps d'un enfant dans la maison et qu'on accusait Mme Moore d'avoir tué l'enfant ou d'avoir voulu faire disparaître son cadavre après sa mort.

Elle recevait souvent un homme du nom de Tilfield Smith, qui restait longtemps enfermé avec elle, dans la chambre.

Madame Sinon Le Blanc a déclaré qu'elle connaissait Madame Moore, mais qu'elle ne l'avait pas vue depuis plus de deux ans. Elle avait cessé ses visites, en apprenant que madame Moore ne jouissait pas d'une très bonne réputation.

M. George Hexter a déclaré que la maison située à l'angle des rues Royale et Pologne lui appartenait et qu'il l'avait louée le 8 avril dernier à Madame Moore, à la recommandation d'une femme de couleur nommée Mary Moore. Madame Moore y a demeuré pendant dix mois.

Le témoin s'est rendu, mardi dernier, le 17 de ce mois, à cette maison, avec M. John P. Miller, dans le but de faire l'inventaire des objets qui y avaient été laissés.

Ils ont trouvé une malle, et dans cette malle deux squelettes d'enfant, enveloppés dans un manteau et dans un pantalon.

La continuation de l'enquête a été renvoyée à demain, lundi.

Un feu, allumé évidemment par un incendiaire, a été découvert, hier matin, vers une heure, dans une maison inhabitée, sise rue Musique, entre les rues St-Claude et Remparts, appartenant à M. Fabien.

Deux officiers de police, avertis à temps, ont réussi à l'éteindre, mais pas avant que la cuisine, qui fait partie de la maison, ait été considérablement endommagée.

La maison est assurée à la compagnie des Marchands et les dommages sont évalués à $200.

Un second incendie a éclaté, vers deux heures et demie, hier matin, dans la cuisine de la maison en briques, située au No 280 de la rue Poydras, habitée par Peter Monzelle.

Le propriétaire, averti par la fumée que quelque chose d'insolite se passait chez lui, s'est réveillé et s'est hâté de donner l'alarme. Plusieurs officiers de police sont accourus au bruit, et avec quelques voisins ils ont réussi à éteindre le feu.

Les dommages ne se montent pas à plus de $100.

Nous sommes prié d'assister à l'examen des élèves de la Société d'Education Hébraïque, qui aura lieu lundi, mardi et mercredi, le 23, le 24 et le 25 de ce mois.

La distribution des prix et les exercices de fin d'année auront lieu samedi, le 28 courant, à la Salle du Lycée.

Nous prions M. Julius Weis, président du conseil de direction de la Société, de vouloir bien accepter nos remerciements.

Un fripon, qui a une prédilection marquée pour les poulets de grain, s'est introduit vendredi soir dans le poulailler de Mme Butland, à Alger, et a fait main basse sur ses volailles.

Le coquin a *emprunté* une douzaine de poulets à Mme Butland et s'est échappé, sans laisser sa carte.

Il y aura aujourd'hui, aux Fair Grounds, un grand festival donné par la Compagnie Pélican No 4 du département de l'incendie.

Les amusements seront très variés. Il y aura des courses, des parties de *base ball* et un tir aux pigeons.

Nous remercions les officiers de cette Compagnie d'élite pour les billets d'invitation qu'ils ont bien voulu nous envoyer.

Nous recevons des billets d'invitation pour une représentation théâtrale qui sera donnée aux Variétés, vendredi soir, le 27 de ce mois, par des amateurs bien connus, appartenant aux principaux clubs. On jouera la tragédie d'Esther, traduite en anglais.

Le colonel A. B. Small, remplissant les fonctions de surintendant de la Compagnie *Southern Express*, depuis plusieurs années à la Nouvelle-Orléans, vient d'être transféré au Texas, et doit partir prochainement pour occuper son nouveau poste. Les employés de la Compagnie, désirant témoigner à la fois leur reconnaissance et leurs regrets à celui, qui, dans ses relations commerciales avec eux, leur a toujours porté tant d'intérêt, et qui doit se séparer d'eux sous peu, lui ont donné une riche collation et lui ont fait présent d'une magnifique boîte d'argenterie, sur laquelle sont gravées ses initiales.

M. Wescott, servant d'interprète aux employés, auprès du digne surintendant, lui a présenté ce témoignage d'estime qu'il a accompagné de quelques paroles bien dites et bien senties.

M. Small a paru très sensible à une pareille attention, et dans ses remerciements, a été arrêté plusieurs fois par l'émotion. Il a terminé ses remarques en donnant l'assurance à ses employés, que toutes les fois qu'il portera les yeux sur ce souvenir, son cœur se dilatera de joie en pensant à son heureux séjour parmi eux.

MM. Melvin Cohen et Charles R. Railey, accusés d'une tentative de meurtre sur la personne de William Pitt Kellogg, le gouverneur usurpateur de la Louisiane, comparaîtront, lundi matin, devant la cour de Jefferson.

L'accusation est si ridicule et si peu fondée, que ces messieurs n'auront pas longtemps à attendre leur acquittement.

Dans une querelle survenue au lac, hier, vers six heures de l'après-midi, entre un jeune homme du nom de Louis Courajou et un jeune homme nommé Ernest, le premier a reçu un coup de rasoir au cou.

Il a été conduit à l'Hôpital de Charité. Sa blessure est grave, mais non pas mortelle.

Ernest n'a pas été arrêté.

TEMPÉRATURE.—21 juin 1873.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrades.
6 A. M.	80	27
12 M.	87	30
3 P. M.	92	34
6 P. M.	90	32

LA REPRISE DES AFFAIRES EN FRANCE.—Nous lisons dans la *Patrie* :

Il nous revient de plusieurs fabricants de Saint-Etienne, dit le *Stephanois*, qu'il y a dans les affaires une reprise très marquée, quoique les Etats-Unis aient fait antérieurement d'abondantes provisions.

On lit dans le *Mémorial de Lille* :

Depuis plusieurs jours nous avons eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs du mouvement de reprise dans les affaires que nous signalent nos divers correspondants.

De Roubaix, de Tourcoing, de Rouen, de Lyon et de tous les grands centres industriels de France, on signale un mouvement très accentué dans toutes les branches commerciales.

La propriété elle-même, si délaissée depuis quelque temps, tend à reprendre aussi son cours normal et se rapproche de la valeur qu'elle avait avant la guerre; la confiance qu'inspirent aux hommes sérieux les événements qui se sont produits le 24 mai, se fait déjà sentir.

Plusieurs ventes d'immeubles se sont traitées à des prix qu'on n'avait pas osé espérer jusqu'à ce jour, et pour ne citer qu'un fait tout récent, nous signalerons une adjudication qui a eu lieu hier, 4 juin, à la barre du tribunal: une maison a été vendue, il y a trois semaines, par expropriation forcée, moyennant 21,000 fr. Une surenchère fut faite au dernier moment sur ce prix, et hier, à la suite d'une seconde mise en vente, la propriété était adjugée à 33,400 fr.

TRAVAUX MILITAIRES DE LA PRUSSE—On lit dans la *Patrie* :

Un de nos correspondants, généralement bien informé, nous apprend que les travaux militaires en Prusse sont poussés en ce moment avec la plus grande activité.

On a fait venir d'Italie plus de deux mille ouvriers qui, dès leur arrivée, ont été réunis aux ouvriers allemands, déjà fort nombreux; aussi les nouvelles fortifications de Metz et de Strasbourg pourront-elles être terminées dans un an au lieu de deux, comme on l'avait d'abord annoncé. Des sommes considérables sont employées à l'achèvement de ces redoutables défenses, qui, dit notre correspondant, pourront, avec cent cinquante mille hommes, braver un million de soldats.

En faudra-t-il réellement tant que cela?

Il n'est pas de prétexte qui puisse être invoqué par les personnes qui se privent d'eaux minérales, dont l'usage est très salutaire, puisque depuis plus deux mois déjà, on peut se procurer, à raison du prix modique de cinq cents le verre, chez MM. Aleix & Gaudet, pharmaciens-chimistes, à l'angle des rues Bourbon et Douane.

— Baignoires et ferblanterie vernissée à la médaille d'or, à vendre, à bon marché, 62, Camp, et 15, Dauphine.

☞ Incroyable! le bon marché du Rbt E. Lee. Chapeaux Panama et paille pour hommes et pour enfants.

ATTENTION!

Il y a économie à employer la POUDRE A LEVAIN de DUNHAM. Pour la pureté et la force, elle est sans égale. 1er juin—9D

☞ Essayez le YEAST POWDER de Dooley et vous aurez ce qu'il y a de meilleur pour faire lever la pâtisserie; vous aurez aussi un plein le poids annoncé. Me V D

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe sera célébrée LUNDI prochain, 23 du courant, à 8 heures du matin, à l'église Ste-Marie (Archevêché), pour le repos de l'âme de JOSEPH CAPDECOMME. Les parents et les amis de sa famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de sa veuve.

L'EQUITABLE,
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DES ETATS-UNIS.
(The Equitable Life Insurance Society of the United States.)
Succursale, rue du Camp 33, Nlle-Orléans.
Assessements ... $18,000,000 00.
Revenu annuel ... 3,400,000 00.
Excédant, $3,500,000 17.
Nouvelles affaires de 1872, $51,351,079, dépassant le chiffre de toutes les autres compagnies qui existent dans le monde de $17,000,000.
A. P. CLEVELAND & SON
Agents-généraux pour la Louisiane et le Mississippi. mars—6mD

ENTREPOT DE TAPIS,
Au No 17 de la rue de Chartres.
A. BROUSSEAU, Importateur,
Offre, en Gros et en Détail,
TAPIS—100 pièces Tapis anglais et américains.
TOILES CIRÉES pour planchers, tables et voitures.—NATTES—100 rouleaux Nattes blanches, à carreaux et figurées.
STORES, Couvertures de tables et de pianos.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.
BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, &c.
CRIN, Burlaps, Coutil à matelas, Ressorts, &c.
22juin—2t—PPDMeY A. BROUSSEAU.

Fourneau de cuisine, de Stewart
CE célèbre fourneau est, depuis trente ans, celui dont on se sert le plus pour cuire, rôtir et griller. On le trouve chez le soussigné, qui vend également des pièces extra pour les réparations.
E. E. HOGAN,
Au No 25 de la rue du Canal
22juin—1.1.Dim—1an

Società Italiana di Mutua Beneficenza.
SONO invitati i membri della sua Società, ad intervenire questo giorno, alle ore 4 P. M. al funerali del nostro socio fondatore GIOVANNI LORENZO.
Il carro funebre partirà dall' ultima sua dimora Nro 131 strada Dauphine, tra Toulouse e St. Luigi. Il Secretario E. TROIA.

Bureaux du New Orleans City Railroad Company, No 131 de la rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 21 juin 1873.—Le 11 du courant, à une réunion des directeurs de cette compagnie, un dividende de QUATRE PIASTRES par action a été déclaré payable aux actionnaires à dater du 1er juillet 1873. C. C. LEWIS, Secrétaire.
22juin—7t

CERTIFICO:—Que hasta el dia del presente mes, ha sido Dn. RICARDO ROBLES dependiente de mi almacen de tabacos, sito en esta ciudad calle de Old-Levee, No 21, en cuyo destino ha cesado por su propia voluntad y como durante el tiempo que ha sido mi dependiente me ha dado pruebas de ser honrado y pundonoroso, le extiendo la presente para que el haga constar cuando le convenga. Nueva-Orleans, dias y ocho de junio de mil ochocientos setenta y tres.—S. G. NUÑEZ DE VILLAVICENCIO.—Es copia. 22juin—1

Avis aux Actionnaires—Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, 21 juin 1873.—A une réunion du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, qui a eu lieu le 17 du courant, un dividende de SIX PIASTRES par action a été déclaré sur les profits des six derniers mois, payable à partir du 7 juillet.
Les registres de transfert seront fermés du 28 du courant au 7 juillet inclusivement.
22 juin—1m W. M. S. BROWN, Trésorier.

HOME MUTUAL SAVING'S BANK.
Banque d'Epargnes.
JOSEPH RAYMOND ... Président.
GEO. W. BYRNE ... Caissier.
DIRECTEURS :
JOSEPH RAYMOND,
PAUL ESTEBEN,
I. W. PATTON,
JOSEPH KELLER,
EUGENE DOHERTY,
NICHOLAS MILLER,
J. C. MURPHY,
C. F. LAUMAN,
N. A. WILCOX,
J. A. STAIGER,
B. E. TAYLOR.
Cette banque s'ouvrira vers le 1er juillet 1873, au No 71 de la rue du CAMP, entre le Commercial Place et la rue Poydras. 8juin—1f,PP

Au Public.
Nouvelle-Orléans, 21 juin 1873.
LA soussignée certifie qu'elle était porteuse d'un quart du billet combinaison Nos 3—71—77, classe 145 de la loterie de l'Etat de la Louisiane—billet qui a gagné le gros lot de six mille piastres, lundi, 19 juin 1873. Le dit quart avait coûté vingt-cinq cents au bureau de C. G. Grijalva, au coin des rues St-Philippe et Claiborne. Le montant en a été promptement payé sur présentation aux bureaux de la Compagnie.
MARY BACON,
Au coin des rues Derbigny et Dumaine.
22 juin—1f

CONFECTIONS et DENTELLE
A BON MARCHE.
ETANT sur le point de faire notre inventaire annuel, nous avons décidé la vente de nos
CHALES en DENTELLE,
POINTES en DENTELLE,
SACS en DENTELLE,
ROTONDES,
PÉLERINES,
MARIE-ANTOINETTE, Etc., Etc.,
à 50 pour cent au-dessous du prix coûtant.
C'est une splendide occasion.
THEO. DANZIGER & SON,
No. 203, rue du Canal.
21juin—1f PP

GRANDE LIQUIDATION
—EN—
MARCHANDISES SÈCHES
Pour cause de Déménagement
—PAR—
F. G. & C. W. BARRIERE,
133 ... RUE DU CANAL ... 133
A partir de lundi, 23 courant, nous offrirons TOUTES NOS MARCHANDISES à des prix excessivement réduits afin d'en opérer le prompt écoulement, étant obligés de quitter le magasin que nous occupons.
Nous engageons nos amis et le public à venir examiner notre stock et s'assurer que notre annonce est sérieuse.
F. G. & C. W. BARRIERE.
22 juin—M—D,Ma,J

Liquidation! Liquidation!
POUR CAUSE DE CHANGEMENT D'AFFAIRES.
J. TURCOTTE
158 ... RUE DU CANAL ... 158
MAISON BLANCHE, enseigne Bazaar.
Désirant me retirer des affaires de détail afin de devenir tout mon temps à la MAISON DE GROS dans laquelle je suis associé, je vendrai à partir de Lundi 23 juin tout mon stock de MARCHANDISES SÈCHES DE DÉTAIL, sans égard aux prix coûtants, afin d'effectuer une liquidation complète
DANS LE PLUS BREF DÉLAI.
Toute personne ayant besoin de Marchandises Sèches feront bien de s'adresser immédiatement
AU No 158 CANAL,
où elles trouveront un immense stock de marchandises variées à 50 pour cent au dessous des prix des autres magasins.
J. TURCOTTE,
158, rue du Canal.
20 juin—D'Mar J—1m PP

Chemises à Meilleur Marché que Jamais.
Lingerie d'Hommes à très bas prix, au magasin de
S. N. MOODY,
Coin des RUES CANAL ET ROYALE.
Lingerie de paume, de gazes, bonneterie et articles de Modes, à des prix qui défient la concurrence.
La maison Moody des chemises sur commande, en trois heures. 22juin 1f—PP

Cent Pianos
DES meilleurs facteurs, à savoir, STEINWAY, KNABE, HAINES, WESTERMAYER (Berlin), Pleyel, neufs et d'occasion, en magasin et à vendre aux prix d'été pour du comptant, à crédit, payables par versements mensuels, ou loués avec privilége d'achat. Vieux pianos pris en échange pour leur pleine valeur.
LOUIS GRUNEWALD,
22juin—2f PP dim mer sam 129 rue du Canal.

Kentucky Military Institute,
(Collège Militaire du Kentucky).
A SIX MILLES DE FRANKFORT.
Ce Collège offre, en autres avantages, un corps complet de professeurs distingués dans chaque département, un cours plus complet qu'il ne l'est d'habitude, l'absence des tentations des villes, la discipline du camp jointe au comfort et aux plaisirs du home.
La vingt-huitième année commencera le LUNDI, 1er septembre 1873.
Pour les catalogues, s'adresser au
Colonel R. T. P. ALLEN,
Surintendant,
Farmdale, Franklin Co, Ky.
22 juin—2m—1fpeo—van

SERVIETTES DE BAINS.
NOUS venons de recevoir un assortiment de SERVIETTES TURQUES et vendons 25 cts un article qui vaut grandement deux fois ce prix.
Theo, Danziger & Son,
NO. 203 RUE DU CANAL.
Il ne reste que quelques MOUSTIQUAIRES en bobinet à $2 la pièce. 22juin—1f PP
139 Rue du Canal, 21 Rue Carondelet

FREDERICKSON & HARTE,
Eaux Minérales.
NOUS préparons, en ce moment,
L'eau de Vichy Lithine
Que recommandent tous les médecins comme le meilleur dissolvant des matières pierreuses dans les affections urinaires et un remède dont la puissance neutralisante n'est surpassée par celle d'aucune autre. C'est également une excellente préparation pour les
AFFECTIONS GOUTTEUSES.
22juin—6—PP

HOYT & WILCOX.

BEURRE.
250 firequins Beurre Goshen choisi.
100 firequins Beurre Goshen fine.
20 caisses Beurre Goshen en cans de 10 livres.
25 caisses Beurre Goshen en cans de 5 livres.
125 firequins Beurre de l'Ouest de choix.
75 firequins Beurre de l'Ouest fair.
50 barillets Beurre de l'Ouest de choix.

FROMAGE.
100 caisses Fromage de choix, sélectionné.

DIVERS.
4,000 caisses Aimidon de Fox.
100 caisses Chandelles Star.
100 barils Vinaigre de cidre de choix.
100 tierçons Saindoux "Greenwood".
100 barillets Saindoux de choix.
25 caisses Breakfast Bacon, choix, de l'Ouest.
10 barils Breakfast Bacon, choix, de New York.
10 Barils Bœuf mess, de choix, de l'Ouest.
Hoyt & Wilcox,
No. 52 rue Tchoupitoulas,
Coin Lafayette. 22 juin—2f

Orgues et Instruments de Musique
LES célèbres orgues de Mason et Hamlin et autres, excellentes, de Treyser, de Stuttgart, toujours en magasin.
Importation directe de Boîtes à Musique, Orgues de Barbarie, Accordéons, Violons, instruments en cuivre, Cordes pour tous les instruments, etc., en gros et en détail.
LOUIS GRUNEWALD,
22juin—2f PP dim mer sam 129 rue du Canal.

CINQ SOUS. CINQ SOUS.
EAUX MINÉRALES.
A partir d'aujourd'hui, j'annonce que j'ai réduit le prix de mes Eaux Minérales à Cinq Sous le verre. Je tiens constamment les Eaux suivantes, pures et très fraîches: Vichy, Kissingen, Seltz, Kissingen, Blue Lick, Blades, etc.
R. HUBERWALD,
Pharmacien et Chimiste,
22 juin—1m 165, rue du Canal.

Changement de Local.
L. H. RICHARD
a transféré son magasin au No. 77 de la rue de la Douane, coin Chartres, au-dessus du magasin de M. A. Geiger.
8juin,14,21,28,29—1,2,3 juil

Cuisinière.
UNE femme pouvant faire la cuisine et laver pour deux grandes personnes et deux petits garçons, peut s'adresser à
F. G. BARRIERE,
8juin—1 133, Canal.

A vendre ou à louer, à Mandeville,
Un cottage complètement meublé, avec cabane à bain. La propriété se trouve à dix minutes de marche du wharf des bateaux à vapeur et près de l'Hôtel Colomès.—Deux familles peuvent avoir des chambres et la pension chez une famille à Mandeville. Pour les conditions, s'adresser au No 141 de la rue Carondelet, au bureau de l'église méthodiste.
8juin—et.

Librairie de la Famille,
Bureau du Propagateur Catholique,
204 ... RUE DE CHARTRES ... 204
(Entrée par la rue Madison.)
EN VENTE, à la Librairie de la Famille, un assortiment considérable de livres pour distributions de prix, de livres de littérature, d'instruction et de morale, de livres de prières et paroissiens de tous genres, de livres de propagande catholique et de livres classiques français.
Chapelets et Médailles et Couronnes, Images et dentelles.
La librairie est ouverte de 7 heures du matin à 7 heures du soir. 8juin dim,dim PP 3mem

Bon Marché! Bon Marché!
B. SEMBRE,
COIN ST-LOUIS ET ROYALE,
Eu égard aux circonstances difficiles que nous traversons, vendra, à un immense sacrifice, tout son magnifique stock de
MARCHANDISES FRANÇAISES.
ARTICLES POUR HOMMES,
—Tels que—
CHEMISES des célèbres maisons Hayem et Charvet de Paris.
CHEMISES blanches toile et devant toile.
CHEMISES percale couleur.
CHEMISES toile d'Alsace, avec application.
CHEMISES D'ENFANT.
GILETS de peau en flanelle et gaze.
CALEÇONS toile pour l'été.
CHAUSSETTES anglaises.
MOUCHOIRS, CRAVATES, CANNES et PARAPLUIES.
BROSSERIE, PARFUMERIE FRANÇAISE garantie.
ARTICLES POUR DAMES.
Assortiment Complet de MERCERIE.
Boutons nacre, Lacets, Galons piqué, Dentelles, Guipures noires, Corsets français, Corsets français. Ceintures cuir, Bijouterie jais.
GANTERIE. EVENTAILS.
BAS pour dames et fillettes.
Grande spécialité d'EN-TOUT-CAS.
PARASOLS, COSTUMES DE BAINS dernier genre.
PANIERS de voyage, Paniers fins.
JOUETS, VOITURES d'enfants.
HAMACS MEXICAINS,
Et mille autres articles impossibles à énumérer.
M. SEMBRE prie respectueusement le public de venir s'assurer de la réalité de son bon marché.
NOTA.—Ombrelles réparées et faites sur commande. 24 mai—1m—PP DMaJ

EXCELLENTE AFFAIRE.
UN MARCHAND DE MEUBLES dont le stock qu'il a en magasin représente une valeur de $12,000, désire s'adjoindre un associé qui pourrait fournir $2,000 comptant; il sera garanti au dit associé un bénéfice annuel, sur les dites $2,000, de 30 0/0. On garantira, en outre, que le premier mois d'affaires donnera, soit par les collections, soit par les ventes, une recette d'au moins $1200.
Dans le cas où l'affaire proposée ne conviendrait pas, on désirerait emprunter, pour 30 jours, à un intérêt avantageux pour le prêteur, la somme de $2000. On donnerait comme garantie le stock de meubles mentionné plus haut.
S'adresser à M. J. V. GOURDAIN, No 11 Exchange Place, entre Canal et Douane, au second étage.
8juin—1

GRANDE FETE
—Donnée par la—
Société Charitable des Pompiers
—Au profit de—
SES VEUVES ET DE SES ORPHELINS,
—Aux—
FAIR GROUNDS,
Le Premier et le Deuxième Dimanches 6 et 13 de juillet 1873.
—PROGRAMME—
PREMIER JOUR.
Course de trot des pompes à bras—un mil je—la même pompe pour tous. Entrée, $5. La société ajoutera $25.
Course au trot des "hoses"—un mille. La même hose pour tous—250 pieds de tuyaux. Entrée, $5. La société ajoutera $25.
Course au trot de buggies—un mille. Pour tous. Entrée, $5. La société ajoutera $25.
Course au trot de voitures particulières—un mille sous les harnais. Entrée, $10. La société ajoutera $50.
Course des dames, à pied. Cinquante par dés. Prix, une machine à coudre.
Partie de base ball entre deux des premiers clubs. Prix, un drapeau de champion.
SECOND JOUR.
Course au trot—un mille, sous la selle. Pour tous les chevaux de compagnies de pompiers—Entrée, $2 50. La société ajoutera $20.
Course de chevaux de pompes à vapeur.—Un mille. La même pompe pour tous. Entrée, $10. La société ajoutera $50.
Course d'un mille, sous la selle. Pour tous. Entrée, $2 50. La société ajoutera $20.
Course à pied—un mille. Pour tous. Prix, $10.
Course de "hoses" au trot. Seulement pour les pompiers de Jefferson, Carrollton et Alger.—Prix, $25.
La compagnie qui vendra le plus de billets recevra un beau prix.
Le membre qui vendra le plus de billets recevra un beau prix.
Grand tir aux Pigeons—Prix, un beau fusil
Les courses sur le grand track commenceront à deux heures de l'après-midi.
On recevra des propositions au bureau de la Société Charitable des Pompiers pour la location des booths.
Ces propositions devront être adressées au comité des booths et seront reçues jusqu'au lundi, 23 juin.
Le comité se réserve le droit de rejeter les propositions en partie ou en totalité.
Il y aura une variété de amusements sur les Grounds.
Le terrain sera mis dans le meilleur état possible.
Les entrées pour les courses peuvent se faire jusqu'au dernier moment.
Il faudra deux ou plusieurs concurrents pour une course.
Les danses sur la plateforme commenceront à 4 heures de l'après-midi.
La musique de Joseph Walcker a été engagée.
En cas de mauvais temps on dansera dans le bâtiment en briques.
Prix d'entrée ... 50 cents
Gratis pour les enfants au dessous de 12 ans.
LOUIS A. WILTZ, président,
DENNIS McCARTHY,
PHIL. McCABE,
Comité du programme et des prix.
8juin—2f

GRAND FESTIVAL
AUX FAIR GROUNDS,
—Dimanche, 29 Juin 1873—
DONNÉ PAR
L'Association de Bienfaisance des Bouchers
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
PROGRAMME:
Course de Ponies—Non au-dessus de 14 mains de haut, un mille. Prix, $15. Entrée, $2 50.
Un Mille au Trot—Par charrettes de bouchers. Premier prix, $12; second prix, $5.
Un Mille au Pas—Par charrettes de bouchers. Premier prix, $12; second prix, $5.
Un Mille au Trot—Par charrettes de laitiers. Premier prix, $12; second prix, $5.
Voiture à rayons—Un mille au trot, pour tous chevaux, du département des incendies de la Nlle-Orléans, Alger et Jefferson.—1er Prix, 3 barils bière—2me Prix, 2 barils bière.
(A chaque course on n'admettra pas moins de trois concurrents.)
Partie de Base Ball entre deux Clubs d'élite.
Course à Pied—de 150 yards—où seront admis tous les membres de la profession de Boucher. Prix, un jeu d'instruments de Bouchers. Pour entreprendre cette course, pas moins de deux ou plus concurrents.
GRAND DÉFI.
Marche sur les Talons et sur les Doigts des Pieds entre le célèbre Charles Knowles, et Guatimozin, ci-devant espion du capitaine Jack, de la tribu des Modocs—Défi de $150. Celui des deux qui parcourra la plus grande distance dans l'espace d'une heure, autour du track, sera reconnu vainqueur.
Il y aura, en outre, divers autres amusements, qui sont trop nombreux pour être mentionnés.
Les personnes qui désireraient acheter le privilége de s'installer dans les boutiques (booths) ou pour tenir restaurant, des cigares, des salons de soda, de crèmes à la glace, ou pour exhiber des curiosités, des jeux ou spectacles ambulants sont priées de se trouver aux Fair Grounds, le 22 juin, entre midi et 1 heure P. M.
Le corps de musiciens de Charles Jaeger a été engagé pour la circonstance.
Danse sur la Plateforme.—Mais en cas de mauvais temps, les danses auront lieu dans le bâtiment en briques.
Prix d'entrée: Cinquante cents. Les dames et les enfants seront admis gratis.
15 juin—Ma J&J

Cinquième Festival Annuel
—ET—
GRAND FEU D'ARTIFICE
—DE LA—
Société de Bienfaisance des Commis de la Louisiane.
VENDREDI, 4 JUILLET, 1873,
Aux Fair Grounds.
DIRECTEURS.
Chas. Cavaroc,	E. A. Tyler,	Chas. Leighton,
Victor Rippert,	Theo. Danziger,	Albert Baldwin,
H. Damiens,	I. N. Marks,	H. Bensabel,
Chas F. Buck,	R. T. Walshe,	S. H. Moody,
J. C. Waldo,	L. W. Roquié,	H. Kern,
D. Schwartz,		L. Wallace.
COMITÉ D'ARRANGEMENTS.
O. S. BABCOCK, président,
A. Lasalle, P. Tiané, Jr.,
C. Schoenhayden, Jr., H. Durel, Jr.
COURSES.
Course de Ponies, (au-dessous de 14 mains) un mille—Entrée, $2 50. Prix, $25.
Course de Chevaux, (pas moins de trois.) Entrée, $5. Prix, $25.
Course de Ponies, (au-dessous de 14 mains) deux sur trois. Entrée, gratis. Prix, $10.
Course à pied (pour les membres seulement.) 100 yards. Badge en or, spécial, par O. S. Babcock.
Course à pied (pour les membres seulement.) Prix, $5 en or.
Danse.
Les danses commenceront à 4 heures du soir, dans le bâtiment. Il ne sera pas permis de danser sur la plateforme.
Programme du Feu d'Artifice, sous la direction de Professeur J. FERROUILLET.
1. 1 bombe, pluie d'or.
2. 2 soleils avec gloires, 3 rep.
3. 2 paires d'ailes, 3 rep.
4. 4 paires de cadences, 4 rep.
5. 1 batterie de chandelles romaines.
6. 1 bombe.
7. 3 fontaines, 1 double au centre, 3 rep.
8. Initiales de la société.
9. 1 bombe, en couleur.
10. Une grande arche rose, 1 pièce entièrement en couleur
11. Pluie de feu, 50 pieds de façade.
12. Grand bouquet.
Fusées assorties pendant le feu d'artifice.
Prix d'entrée, cinquante cents.
Les dames ne seront admises que par invitation. On peut avoir des invitations en s'adressant à l'un des membres de la société, ou au Gleen box 1688.
Les boutiques et les priviléges de jeux seront vendus aux Fair Grounds, le 28 juin, à midi.
15 juin—Ja 12 29

TAXES. TAXES.
JE me charge du paiement des taxes d'Etat et de la ville pour 1873, et de toutes taxes arriérées d'Etat et de la ville.
B. NAUTRE,
21 juin—1m No 79, rue Bienville.

Avis aux Contribuables.
W. H. BARNETT,
Au No 174 de la rue de la Commune,
Se charge du réglement des
TAXES D'ETAT ET DE VILLE
à un escompte très libéral. 22juin—1m

L'UNION FRANÇAISE.
BUREAUX, No 9 rue St-Louis.
Messieurs les Membres de la Société de l'Union Française, qui sont désireux de se rendre compte de la gestion de la Société, et des services qu'elle rend journellement à nos compatriotes, sont respectueusement invités à passer, quand cela leur sera agréable, aux Bureaux où tous renseignements et toute satisfaction leur seront donnés.
Par ordre de la Direction,
A. GERARD,
Secrétaire.
Le Conseil de Direction croit devoir rappeler à Messieurs les Planteurs, chefs d'Ateliers et d'Etablissements, que les demandes de Travailleurs, Ouvriers ou Employés français, sont toujours l'objet de la plus grande attention.
Les Cours d'Anglais gratuits, continue toujours régulièrement. 22juin—6 1 PP

J. A. D'HEMECOURT.
CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur.
J. A. D'HÉMÉCOURT,
SUCCESSEUR DE H. TURPIN,
98 ... Rue Vieille-Levée ... 98
GRANDE
Fabrique de Candi.
CANDIS EN BATONS (Médaille avec Premium au Louisiana State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.,
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs, GATEAUX.
Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. P. Diehl.
TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.
20 janv—6P

AVIS AUX VOYAGEURS.
Nouvelle-Orléans, 8 Juin 1873.
LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER
St. Louis and Iron Mountain
—Vend des—
BILLETS D'EXCURSION
Pour tous les points de l'Ouest et du Nord, à une
GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.
Ces billets seront bons jusqu'en novembre 1873.
Il y a des chars Pulman de la Nouvelle-Orléans à St-Louis et de St-Louis à St-Paul,
SANS CHANGEMENT.
De Columbus, Ky., à St-Paul ... $32 20
A Milwaukie ... 32 00
A Denver ... 54 00
(et retour)
A tous les autres points en proportion.
Pour les détails, s'adresser à
Mr. A. D. SHELDON,
Agent, pour les billets, du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hotel, ou à
Mr. J. R. LUND,
Agent, pour les billets, du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Mobile et du Texas, au coin des rues Camp et Commune, bâtisse Story.
Le Tourist's Guide (Guide du Touriste) se donne au public.
J. H. WINGFIELD,
Agent, au Sud, pour les passagers, des Compagnies des Chemins de fer St. Louis and Iron Mountain et Cairo and Fultes.
Au coin des rues Camp et Commune.
11 juin—1m

Avis.
LES créanciers de la succession L. MOULON sont priés de présenter leurs réclamations au soussigné, 46, rue de Chartres, pendant les dix jours qui suivront la présente publication et les débiteurs de la dite succession sont également priés de venir régler leurs comptes immédiatement pour éviter les poursuites judiciaires.
R. DUMESTRE, Administrateur.
Nouvelle-Orléans, 10 juin 1873. 12juin—10f

LIQUIDATION POSITIVE
DE LA MAISON
LELIEVRE,
174 ... RUE ROYALE ... 174
—Et de sa Succursale—
No. 9 rue Bourbon, près Canal.
CETTE Ancienne Maison invite sa nombreuse clientelle de la ville et de la campagne à venir acheter dans ses magasins les articles suivants:
LIVRES DE PRIÈRES aux reliures les plus variées et les plus riches.
Magnifiques CHAPELETS, monture or et argent, de toutes les descriptions.
BÉNITIERS des plus nouveaux modèles.
CRUCIFIX et STATUES de toutes les grandeurs.
MÉDAILLES or et argent, très variées.
VASES et CORBEILLES en porcelaine pour autel et pour salon; Bouquets et Fleurs Artificielles.
PAPETERIE et Fournitures de Bureaux.
LIVRES d'Ecoles, Anglais et Français.
Tous ces articles seront vendus au prix coûtant. 8jan—dm—mar ten dim PP

145 - - - CANAL - - - 145
NOUS annonçons le changement de domicile du Docteur GAUTHIER, ex-chirurgien-major de l'armée française. Il a trouvé, après des recherches longtemps infructueuses, un local très convenable, qu'il occupe à partir de ce jour, 145, rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine.
Les heures de consultations ne sont point changées. Les cures heureuses qu'a faites le Dr. GAUTHIER, et dont il publie les certificats authentiques et pleins de valeur, sont des titres à la confiance qui lui est chaque jour témoignée davantage et qu'il espère justifier de plus en plus.
21 mai—1m

L'APPAREIL DE BABCOCK,
A INCENDIE.
ECHELLES avec l'Appareil à incendie et la Pompe de Babcock, également d'autres, même—à l'usage des villes et des villages. Les pompiers des principales villes de l'Union s'en servent journellement. Ils sont sûrs et simples et offrent une puissante protection. Le gouvernement les a adoptés. Quarante-six compagnies de chemins de fer les emploient. Les compagnies d'assurance réduisent leurs taux partout où ils sont employés.
A. M. GRANGER, Agent-Général,
Au No. 29 de la rue du Canal et dans la Bâtisse de l'Exposition.
24 av—6m

DROGUERIE P. CUSACHS
EN magasin, reçu dernièrement:
ELIXIR ALIMENTAIRE DE DUCRO,
SULFOVINATE DE SODIUM, GOMME et autres Médicaments Français.
RACINE DE GUIMAUVE, fraîche.
FLEURS MONDÉES nouvelles,
FÉCULE DE POMMES DE TERRE des Vosges en vrac et en paquets, marque Grenié.
EAU DE FLEURS D'ORANGERS en quart, gros et demi-jeanne.
GÉLATINE FRANÇAISE & ALLEMANDE de plusieurs qualités.
ANILINES SUPÉRIEURES de la maison Tupello Kaiser Jay & Co., de Paris.
CARMIN DE SAFFRANUM ET CARMIN D'INDIGO.
EMERIS FRANÇAIS SUPÉRIEURS, tous les numéros.
SAFFRAN d'Espagne, 1er boîte,
do. do. do.
A vendre par
P. CUSACHS.
22 déc—DMaJ Angle Royale et St-Philippe

CAFÉ DE LA ROTONDE
DE
L'HOTEL ST-LOUIS.
CONSOMMATIONS à 10 cents le verre.—Liqueurs de première qualité et défiant toute concurrence. 10 déc—1an

AUGUSTE COUTURIE,
30 ... Rue de la Vieille-Levée ... 30
Seul Agent pour la vente des
Champagne Chs. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre,
—Offre à vendre—
Cognac J. & F. Martell de 1858, 1865, 1862, 1868, 1866, 1856 et S. O. P.
Vins Rouges de Ladon, St-Vivier et St-Estèphe. 1er août—1an

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOLLON,
No 53 ... RUE VIEILLE-LEVÉE ... No 53
Enseigne Bienville
Manufacture à Vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER.
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.
16 mars—1an Nouvelle-Orléans.

Cow Peas de la Caroline.
2000 boisseaux COW PEAS DE LA CAROLINE, Clay pure et mélangés,
A vendre, en tout ou gré des acheteurs, par
EDWARD J. GAY & CO.
18juin—3 Au No 27 de la rue du Camp.

Machines à coudre (perfectionnées)
A L'USAGE DES FAMILLES,
DE GROVER & BAKER.
Grand Dépôt du Sud, 107 rue du Canal, coin Passage de la Bourse.
Les machines sont vendues à des conditions de paiement très faciles. 8 juin—1m

Mme LEONCE,
DOCTEUR ASTROLOGISTE,
venant de Paris.
A L'HONNEUR d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle vient de transférer son domicile pour cause d'agrandissement, rue DU CANAL No [illegible], entre Howard & Villeré.
Elle continuera, comme par le passé, à donner par d'affaires commerciales, de mariages, des numéros de loterie. Elle parlera du passé, du présent, de l'avenir, etc.
Mme Leonce traitera également des affaires avec les personnes qui lui accorderont leur confiance.
22juin—1m [illegible]

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI!
DE
NORMAN & REISS
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE
ON Y TROUVERA CONSTAMMENT
Du Candi en gros et en petits bâtons, Toutes espèces de Candis à la crême, Toutes espèces de Candis nougats, Candi Star, Candi amer; Horehound, Candi brassé, Candi dur, Pâtes, Pâtes Lisses américaines, Pâtes de Jujubes, Toutes espèces de Chocolats, Bonbons, Bonbons fins;
Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.
Toutes espèces de GATEAUX ornés et simples.
GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus grand délai.
Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que
Raisins de Smyrne, Amandes de toutes grandeurs, Bâtons de pâte de gomme, Dragées or et argent, Toute espèce de fruits, Noix de toutes sortes, Sucre d'amandes, Pâte de fruits, Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.
RUE VIEILLE-LEVÉE:
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.
Sirops de Fruits
FRAISES
FRAMBOISES
MURE,
GROSEILLE,
CITRON
ORANGE,
ANANAS,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CRÊME,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL,
MEAD,
VINAIGRE.
A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée
1oct—PP

NORMAN & REISS. Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 21 JUIN—CLASSE No 147.
74 30 31 65 68 67 69 71 75 59 26 12 36
R. PARALIA,
JEAN GIFFEN.
Commissaires.
Signés-au-dos des billets Loterie.

Splendide Occasion!
Grand Sacrifice de Marchandises.
GUEBLE & NIPPERT,
137 - - Rue du Canal - - 137
DÉCIDÉS à céder leur magnifique Stock dans le plus court délai, avant d'ouvrir leur nouvelle maison de GROS, offrent leurs marchandises à 25 0/0 et 50 0/0 au-dessous du prix coûtant.
Grand Bon Marché
—DE—
ÉVENTAILS,
EN-TOUT-CAS et PARAPLUIES,
CORSETS DE PARIS! CORSETS DE PARIS
GANTS ET PARFUMERIES FINES!
RUBANS, GARNITURES,
DENTELLES!
RUBANS haute nouveauté, pour ceintures.
—POUR MESSIEURS—
CHEMISES devant toile à $24 00 par douz.
do toile à $18 00 do
do de linon à $21 00 do
CALEÇONS, Mouchoirs, Chemises de peau, &c.
PANIERS! PORCELAINES!!
VERRERIES!!!
PARFUMERIES FRANÇAISES de Lubin, Pinaud, &c.
26 mai—3mPP

BANQUE DU PEUPLE.
Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1873.
LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque consistent les personnes suivantes:
A. SOCOLA	JOS. DAVID,
P. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. HERWIN,	R. ENGLAND,
N. A. LLAMBIAS,	J. K. GOURDAIN,
R. M. DAVIS, Président,
NUMA LANDRY, Caissier
12 dav—D

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.
Bureaux: rue St-Pierre No 5 (Bâtisse Pontalba).
Assure contre les Risques de Feu, Rivière et Marine.
R. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président,
A. GRANGER, Secrétaire.
Comité de Finance:
A. Socola, Jos. Mizzi,
N. A. Llambias, Ernest Pragst,
B. Baley.
Directeurs:
R. M. Davis, A. Hal...er,
A. Socola, R. D'Aquin,
D. Hughes, S. Cambon,
J. K. Gourdain, J. H. Moussseaux,
N. A. Llambias, Ernest Pragst,
Jos. David, V. Bettelaure,
P. Jaufroid, F. Shamacher,
J. J. Rabb, B. Baley,
G. L. Fèvre, J. B. Solari,
P. Sancho, J. Newhauser,
M. Manuel, Jos. Mizzi,
M. Herwin, M. Drackovich.
21 juin—1D

Département du Commerce.
HOTEL DE VILLE,
Nouvelle-Orléans, 20 juin 1873.
A tous ceux que cela concerne.
Avis est donné à tous les propriétaires de marchés privés, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, que l'ordonnance suivante sera rigoureusement exécutée à dater de SAMEDI, 21 juin 1873.
Par ordre de l'administrateur du Commerce,
H. P. PHILLIPS,
Surintendant des Marchés.
MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Hôtel de Ville, 19 juin 1873.
No 2,185—Série d'administration.
Il est résolu qu'à partir de l'adoption de cette ordonnance les propriétaires des marchés privés de la ville ne devront pas apporter de viande aux dits marchés avant 2 heures du matin.
Il est de plus ordonné que les dits propriétaires de marchés privés devront fermer ceux-ci à midi, tous les jours.
Il est de plus ordonné que quiconque violera une partie quelconque de cette ordonnance sera condamné à une amende de pas moins de $50 pour chaque violation.
Adoptée par le Conseil de la Nlle-Orléans, le 17 juin 1873.
LOUIS A. WILTZ, maire.
Pour copie conforme,
DANIEL SCULLY, secrétaire. 21 juin—3f

A LOUER,
LA MAISON No 87 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. Possession immédiate. S'adresser rue de l'Esplanade, No 64, ou au bureau de l'Abeille.
17 mai—1m

JOS. BRANDNER
MARCHAND-TAILLEUR,
[illegible] rue Bourbon, entre [illegible] et Douane.